Code	Numéro de catalogue	Titre	Date d'adoption par la Commission	Date de transmission au Conseil	Nombre de pages
COM(96) 287	CB-CO-96-293-FR-C	Rapport annuel de la Commission au Conseil sur l'exécution du programme de restructuration du système d'enquêtes agricoles en Grèce (année 1994)	20. 6. 1996	21. 6. 1996	11
COM(96) 288	CB-CO-96-294-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 3089/95 du Conseil répartissant, pour l'année 1996, les quotas de captures entre les États membres pour les navires pêchant dans les eaux de la Pologne (3)	20. 6. 1996	21. 6. 1996	6
COM(96) 294	CB-CO-96-301-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil portant prolongation de la campagne laitière 1995/1996	20. 6. 1996	21. 6. 1996	6
COM(96) 307	CB-CO-96-316-FR-C	Proposition de règlement (CE) du Conseil instituant un droit antidumping définitif sur les importations de magnésium brut pur originaire de Russie et d'Ukraine et portant perception définitive du droit provisoire	21. 6. 1996	21. 6. 1996	35

(1) Ce document contient une fiche d'impact sur les entreprises et, en particulier, les petites et moyennes entreprises (PME).

(2) Ce document fera l'objet d'une publication au Journal officiel.

(3) Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE.

NB: Les documents COM sont disponibles par abonnement global ou thématique ainsi que par numéro; dans ce cas, le prix est proportionnel au nombre de pages.

Non-opposition à une concentration notifiée

(Affaire n° IV/M.742 — Toro Assicurazioni/Nuova Tirrena)

(96/C 191/03)

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Le 22 mai 1996, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché commun. Cette décision est basée sur l'article 6 paragraphe 1 point b) du règlement (CEE) n° 4064/89 du Conseil du 21 décembre 1989, relatif au contrôle des opérations de concentration entre entreprises (1). Le texte intégral de cette décision est disponible seulement en italien et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il peut contenir. Il sera disponible:

— en support papier *via* les bureaux de vente de l'Office des publications officielles des Communautés européennes (voir page de couverture),

— en support électronique dans la version «CIT» de la base de données Celex; il porte le numéro de document 396M0742. Celex est le système de documentation automatisée du droit communautaire; pour plus d'informations concernant les abonnements, prière de s'adresser à:

EUR-OP
Information, Marketing and Public Relations (OP/4B)
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
[téléphone: (352) 29 29 4 24 55; télécopieur: (352) 29 29 4 27 63].

(1) JO n° L 395 du 30. 12. 1989, p. 1.
JO n° L 257 du 21. 9. 1990, p. 13 (rectificatif).